

Lausanne, le 28 février 2019

Madame, Monsieur,

La FRC Vaud a le grand plaisir de vous inviter à son

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CANTONALE**

**Le jeudi 4 avril 2019 à 18h30 au caveau Mafli du Château de Lutry.**

**18h15 Accueil**

**18h30 Partie statutaire**

#### Ordre du jour

Mot d'accueil par Jacques-André Conne, Syndic de Lutry

1. Accueil par la présidence au nom du Comité vaudois
2. Election des scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour 2019 et du PV de l'Assemblée générale de 2018
4. Présentation et adoption du rapport d'activités 2018
5. Présentation des comptes, lecture du rapport des vérificateurs  
adoption des recommandations à destination de l'Assemblée des délégués de la FRC  
et décharge des organes responsables
6. Présentation et adoption du programme d'activités et du budget 2019 de la FRC Vaud
7. Modification du Comité vaudois et élection de vérificateurs de compte
8. Election des membres représentants de la FRC Vaud à l'Assemblée des délégués de la FRC
9. Divers

La partie statutaire sera suivie à 19h15 d'une **conférence sur les substances indésirables dans les cosmétiques** par Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la FRC.

Vous pouvez consulter le PV de la dernière assemblée au Secrétariat central, à Lausanne, ainsi que notre rapport annuel sur [frc.ch/vaud](http://frc.ch/vaud)

Au plaisir de vous accueillir lors de cette manifestation, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Martine Chuard  
Présidente de la FRC Vaud